

Conseil d'administration du 28 novembre 2016

Délibération n° 2016-33 Approbation du budget initial 2017

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Article 1 : le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Autorisations d'emploi : 148 ETPT sous plafond et 0 ETPT hors plafond
- Autorisations d'engagement : 19 856 700 € dont :
 - Personnel : 15 785 400 €
 - Fonctionnement : 2 751 300 €
 - Investissement : 1 320 000 €
- Crédits de paiement : 20 964 500 €
 - Personnel : 15 785 400 €
 - Fonctionnement : 3 939 100 €
 - Investissement : 1 240 000 €
- Solde budgétaire : - 3 162 811 €

Article 2 : le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- Variation de trésorerie : - 3 082 406 €
- Résultat patrimonial : - 2 464 811 €
- Capacité d'autofinancement : - 1 922 811 €
- Variation du fonds de roulement : - 3 082 406 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS.

Fait à Puteaux, le 28 novembre 2016

Le Président du conseil d'administration


Jean GAEREMYNCK

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			MONTANTS		RECETTES
	AE	CP			Montants
Personnel	15 785 400	15 785 400			17 801 689
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>2 742 900</i>	<i>2 742 900</i>			Recettes globalisées
					Subvention pour charges de service public
					Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	2 751 300	3 939 100			17 784 950
					Fiscalité affectée
					Autres financements publics
					16 739
					Recettes propres
Intervention	-	-			
					Recettes fléchées*
					Financements de l'Etat fléchés
Investissement	1 320 000	1 240 000			Autres financements publics fléchés
					Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	19 856 700	20 964 500			17 801 689
					TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-			3 162 811
					SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 162 811	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		80 405	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)			Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	3 162 811	80 405	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (1) = (2) - (1)	-	3 082 406	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II) = (1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	3 082 406	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (1)	3 162 811	3 162 811	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	15 785 400	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	2 742 900	Fiscalité affectée	17 784 950
Fonctionnement autre que les charges de personnel	4 849 100	Autres subventions	
Intervention (le cas échéant)		Autres produits	384 739
TOTAL DES CHARGES (1)	20 634 500	TOTAL DES PRODUITS (2)	18 169 689
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 464 811
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	20 634 500	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	20 634 500

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-)	-2 464 811
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	910 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-368 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-1 922 811

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	1 922 811	Capacité d'autofinancement	0
Investissements	1 240 000	Financement de l'actif par l'Etat	
Remboursement des dettes financières		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	80 405
		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 162 811	TOTAL DES RESSOURCES (6)	80 405
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	3 082 406

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-3 082 406
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	0
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-3 082 406
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/17	5 934 195
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (Fonds de roulement - Trésorerie)	-260 116
Niveau de la TRÉSORERIE au 31/12/17	6 194 310